

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	24.03.2014	23:21	14.322	DEAS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Mauro Moruzzi

Titre: Quelle feuille de route pour limiter les dégâts prévisibles suite à l'acceptation de l'initiative "Contre l'immigration de masse" dans le domaine de la recherche publique et privée?

Contenu:

Près de deux mois après l'adoption de l'initiative UDC "Contre l'immigration de masse", ses conséquences potentiellement désastreuses pour notre canton sont aujourd'hui clairement établies. Outre nos institutions de formation et de recherche publiques, telles que l'université, la HES, le CSEM ou encore Microcity, ce sont également les centres de recherche et développement privés qui pourraient être tentés de délocaliser.

M. Peter Brabeck, patron de Nestlé, qui s'exprimait récemment à Neuchâtel, a été très clair: "Nestlé ne perdra aucun chercheur, la Suisse peut-être". Les entreprises qui investissent dans notre canton en R&D pourraient sans doute en dire autant, qu'il s'agisse de Philipp Morris, de l'horlogerie ou des technologies médicales.

Le Conseil d'État peut-il nous dire quelles démarches il a entreprises à ce jour pour tenter de prévenir les dégâts et quelle est sa feuille de route pour les prochains mois?

Réponse écrite demandée:

oui ☐

non 

[illegible]

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER